

Raphaël DÉCHAUX

Maître de conférences HDR de droit public

Né le 4 août 1981 à Paris 14^{ème}
Marié, deux enfants, nationalité française



Université de Lorraine
Faculté de droit, économie et administration de Metz
Île du Saulcy
57000, Metz
E-mail : raphael.dechaux@univ-lorraine.fr

Champs de recherche :

Théorie du droit, théorie de l'État et théorie de la constitution
Droit des mobilités publiques et déontologie
Droit de l'intelligence artificielle et de l'open data
Intégration du droit européen en droit interne
Finances publiques et État de droit

SITUATION STATUTAIRE

Maître de conférences, université de Lorraine, faculté de droit, économie et administration de Metz (depuis le 1^{er} septembre 2023).

Maître de conférences, université d'Aix-Marseille, faculté de droit et de science politique (2012-2023).

Attaché temporaire d'étude et de recherche, université Nice Sophia-Antipolis, faculté de droit et de science politique (2009-2010).

Attaché temporaire d'étude et de recherche, université Paul Cézanne (Aix-Marseille III), faculté de droit et de science politique (2008-2009).

Allocataire de recherches, moniteur de l'enseignement supérieur (CIES), université Paul Cézanne (Aix-Marseille III), faculté de droit et de science politique (2005-2008).

LABORATOIRE DE RATTACHEMENT

2023... **Membre rattaché** à l'Institut de Recherches sur l'Évolution de la Nation Et de l'État (IRENEE).

Membre associé au Groupe d'Études et de Recherches sur la Justice Constitutionnelle (GERJC) – Institut Louis Favoreu (CNRS, UMR 7318).

2005-2023 **Membre rattaché** au GERJC – Institut Louis Favoreu.

CURSUS UNIVERSITAIRE

- 2023** **Habilitation à diriger des recherches**, université d'Aix-Marseille.
Sujet : *Constitution, souveraineté et finances de l'État* (195 p.).
Jury : Olivier LE BOT, Professeur à l'université d'Aix-Marseille (garant) ;
Stéphanie DAMAREY, Professeure à l'université de Lille (rapporteur) ;
Vincent DUSSART, Professeur à l'université Toulouse Capitole (rapporteur) ;
Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN, Professeur à l'université de Bordeaux ;
Éric OLIVA, Professeur à l'université d'Aix-Marseille (rapporteur).
- 2011** **Doctorat de droit public** avec mention très honorable et félicitations du jury ; proposition pour un prix et une publication en l'état, université Paul Cézanne (Aix-Marseille III). Prix Gaston Jèze de l'Université d'Aix-Marseille.
Sujet : *Les normes à constitutionnalité renforcée. Recherches sur la production du droit constitutionnel* (957 p.).
Jury : Patrick GAÏA, Professeur à l'université Paul Cézanne (directeur de recherche) ;
Anne LEVADE, Professeur à l'université Paris Est Créteil Val-de-Marne (rapporteur) ;
Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN, Professeur à l'université Montesquieu-Bordeaux IV (rapporteur) ;
Valérie MICHEL, Professeur à l'université Paul Cézanne ;
Aude ROUYERE, Professeur à l'université Montesquieu-Bordeaux IV.
- 2005** **Master 2 recherche mention droit public, spécialité droits fondamentaux**, université Paul Cézanne (Aix-Marseille III). Mention bien (major de promotion, lauréat du Prix du Master recherche Droits fondamentaux).
- 2000-2004** **Études de droit public**, université Panthéon-Sorbonne (Paris I).

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

❖ COURS MAGISTRAUX

➤ *À l'université d'Aix-Marseille* (2011-2023) :

Licence 1 : **Droit constitutionnel ; Introduction à la science politique ; Introduction au droit ; Relations internationales.**

Licence 2 : **Droit constitutionnel approfondi ; Droit de l'Union européenne ; Finances publiques ; Droit des libertés fondamentales.**

Licence 3 : **Droit international et européen des libertés fondamentales.**

Master 1 : **Droit comparé des libertés fondamentales.**

➤ *À l'université de Lorraine* :

Introduction à la science politique :

- 2023-2024, Licence I, mentions Droit et Administration Économique et Sociale.

Droit constitutionnel :

- 2024-2025, Licence I, mention Droit.

Relations internationales :

- 2023-2024, Licence I, mention Administration Économique et Sociale.

Droit du contentieux constitutionnel :

- 2023-2025, Licence II, mention Droit.

Droit des libertés fondamentales :

- 2023-2025, Licence II, mention Administration Économique et Sociale.

Finances publiques :

- 2024-2025, Licence II, mention Droit.

Droit international public :

- 2023-2024, Licence III, mention Droit.

Droit de l'administration du numérique :

- 2024-2025, Licence III, mention Droit.

Droit fiscal patrimonial :

- 2020-2024, Master 1, mention Droit civil et Droit des affaires.

Droit fiscal de l'Union européenne :

- 2022-2025, Master 1, mention Droit fiscal.

Administration et numérique :

- 2023-2025, Master 2, mention Droit des collectivités territoriales et coopération transfrontalière.

❖ SEMINAIRES

- *À l'université d'Aix-Marseille (2011-2023) :*

Master 2 : **L'exception d'inconventionnalité ; L'impartialité des juridictions internationales pénales ; Méthodologie de la recherche et des projets tutorés ; Notions fondamentales du droit public.**

- *À l'institut catholique de Paris :*

La régulation internationale de l'intelligence artificielle (2021-2025), Master mention Droit de l'intelligence artificielle.

- *À l'université de Strasbourg :*

International Governance of Artificial Intelligence (2021-2025), D.U. Intelligence artificielle et propriété intellectuelle.

❖ TRAVAUX DIRIGES

- *À l'université d'Aix-Marseille (2005-2009), l'université de Nice Sophia-Antipolis (2009-2010), l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence (2010-2011) :*

Licence 1 : **Droit constitutionnel.**

Licence 2 : **Finances publiques ; Droit administratif ; Droit des libertés fondamentales.**

Licence 3 : **Droit international des droits de l'homme.**

➤ *À l'université de Lorraine :*

Licence 1 : **Méthodologie du droit public** (2023-2024).

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

❖ OUVRAGES

- 1) *Les normes à constitutionnalité renforcée. Recherche sur la production du droit constitutionnel*, Paris, LGDJ, coll. « Bibliothèque constitutionnelle et de science politique », t. 163, 2023, 704 p.
- 2) *La régulation internationale de l'intelligence artificielle. Enjeux et perspectives*, en collaboration avec Audrey BACHERT (dir.), Aix-en-Provence, DICE Éditions, coll. « Confluences des droits_la revue », 2024.

❖ ARTICLES

- 3) « Le principe d'identification des normes en droit constitutionnel », in Jean-Marie PONTIER (dir.), *Les principes et le droit*, Aix-en-Provence, PUAM, 2007, pp. 213 à 235.
- 4) « Le droit au regroupement familial », in Thierry DI MANNO et Marie-Pierre ÉLIE (dir.), *L'étranger : sujets du droit, sujets de droits*, Bruxelles, Bruylant, coll. « A la croisée des droits, Droit public comparé, droit international et droit européen », 2008, pp. 209 à 257.
- 5) « L'évolution de la jurisprudence constitutionnelle en matière de "cavaliers" entre 1996 et 2006 », disponible à l'adresse suivante : https://www.conseil-constitutionnel.fr/sites/default/files/as/root/bank_mm/pdf/Conseil/cavaliers.pdf, 6 p.
- 6) « La protection constitutionnelle de l'autonomie financière des collectivités territoriales », *Revue d'étude politique des assistants parlementaires*, 2010, n° 5, 5 p.
- 7) « Les garanties constitutionnelles de l'autonomie financière locale à l'épreuve des concours financiers étatiques », *RDP*, 2010, n° 2, pp. 349 à 386.
- 8) « Les arrêts de la Cour constitutionnelle suprême égyptienne du 14 juin 2012. La juridictionnalisation des transitions démocratiques en question » (en collaboration avec Mohamad ABDULGHANI), *RIDC*, 2013, n° 2, pp. 359 à 389.
- 9) « La légitimation des transitions constitutionnelles », in Xavier PHILIPPE (dir.), *Transitions constitutionnelles et constitutions « transitionnelles » : quelles solutions pour une meilleure gestion des fins de conflit ?*, Paris, LGDJ-Institut universitaire Varenne, coll. « Transition & Justice », 2014, pp. 165 à 196.
- 10) « Le droit au regroupement familial : fondements et mise en œuvre », *Lexbase Hebdo*, 3 avril 2014, n° 326, pp. 1 à 4.

- 11) « Le pouvoir constituant international. Du discours politique à la proposition juridique », in Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI (dir.), *Internationalisation du droit constitutionnel et constitutionnalisation du droit international : réflexions sur quelques interactions entre droit constitutionnel et droit international*, Aix-en-Provence, PUAM, coll. « Les cahiers de l'Institut Louis Favoreu », n° 4, 2015, pp. 81 à 97.
- 12) Entrées « Transfert de charges » et « Transfert de ressources » in Gilbert ORSONI (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de finances publiques*, Paris, Economica, coll. « Finances publiques », 2^{de} éd., 2017, pp. 906 à 907 et pp. 908 à 909.
- 13) « La garantie constitutionnelle de la souveraineté financière à l'épreuve de la "règle d'or". Étude des rapports entre dette, constitution et souveraineté », in Éric OLIVA et Natasa DANELCIUC-COLODROVSKI (dir.), *Dettes, équilibres et Constitutions en Europe*, Paris, LGDJ - Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, coll. « Colloques & essais », 2020, pp. 81 à 127.
- 14) « L'évolution du service public par l'open data. Retour sur l'exigence de publication des décisions de justice », *RFDC*, 2021, n° 125, pp. 1 à 43.
- 15) « Actualité de la régulation internationale de l'intelligence artificielle », *Legibase Justice*, 23 février 2022, disponible à l'adresse suivante : <https://justice.legibase.fr/actualites/veille-juridique/actualite-de-la-regulation-internationale-de-lintelligence-artificielle-123050>, 2 p.
- 16) « Le Conseil constitutionnel, gardien des élections présidentielles », *Legibase Élections*, 30 mars 2022, disponible à l'adresse suivante : <https://elections.legibase.fr/actualites/focus/le-conseil-constitutionnel-gardien-des-elections-presidentielles-124024>, 4 p.
- 17) « La violation massive de droits de l'Homme par l'intelligence artificielle. De la nécessité de protéger la vie privée pour garantir la démocratie », in Patrick GAÏA et Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN (dir.), *Mélanges en l'honneur d'André Roux, Constitutions, peuples et territoires*, Paris, Dalloz, coll. « Études, mélanges, travaux », 2022, pp. 85 à 93.
- 18) « L'exercice du pouvoir constituant par le peuple peut-il être abusif ? » (en collaboration avec Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI), in P.-A. COLLOT (dir.), *Le constitutionnalisme abusif en Europe*, Paris, Mare & Martin, 2023, pp. 325 à 352.
- 19) « L'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'Homme par les juges français. Réflexions sur l'effectivité d'un ordre juridique international intégré », in Natasa DANELCIUC-COLODROVSKI, Patrick GAÏA et Maria GUDZENKO (dir.), *Les juges nationaux et la Convention européenne des droits de l'homme : analyse des rapports à travers les expériences russe et française*, Aix-en-Provence, PUAM, collection de l'Institut Louis Favoreu, 2023, pp. 163 à 226.
- 20) « The issues of legal regulation of artificial intelligence », in Charalampos STAMELOS (dir.), *Universal Solutions to Global Problems: Holistic Analysis of Law Connecting Theory and Practice*, Newcastle-upon-Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2023, pp. 98 à 124.
- 21) « Les réformes constitutionnelles russes devant la Commission de Venise. L'insoutenable légèreté de l'expertise constitutionnelle internationale », in Sophie DE CACQUERAY, Sophie LAMOUREUX, Éric OLIVA et André ROUX (dir.), *Mélanges en*

- l'honneur de Richard Ghevontian, Droit(s) et Politique(s)*, Aix-en-Provence, PUAM, 2024, pp. 115 à 126.
- 22) « Présentation du dossier » (en collaboration avec Audrey BACHERT), *La régulation internationale de l'intelligence artificielle. Enjeux et perspectives*, Aix-en-Provence, DICE Éditions, coll. « Confluences des droits_la revue », 2024.
 - 23) « Compte-rendu de l'habilitation à diriger des recherches : *Constitution, souveraineté et finances de l'État* », *Civitas Europa*, 2024, n° 2 (à paraître).
 - 24) « Libres propos sur la dissolution du 9 juin 2024. Rupture ou continuité dans la pratique de la V^e République ? », *Civitas Europa*, 2024, n° 2 (à paraître).
 - 25) « La privatisation de la régulation du droit de l'intelligence artificielle. Entre éthique, communication et autorégulation », in Juliette LELIEUR, Kansu OKYAY et Silvain VERNAZ (dir.), *La privatisation de la norme au prisme du droit comparé*, Paris, Mare & Martin, coll. « Droit & Science Politique » (à paraître en 2025).
 - 26) « Facial recognition technology and the issue of protecting fundamental rights », in Ludovica DURST et Maria Grazia RODOMONTE (dir.), *Judicial review, fundamental rights and rule of law in the construction of the European constitutional identity*, Londres, Routledge, (à paraître en 2025).
 - 27) « Les normes à constitutionnalité renforcée, normes suprêmes de l'ordre juridique », in Alexandre FERRACI, Mathilde HEITZMANN-PATIN, Julien PADOVANI et Florian POULET (dir.), *Traité d'études juridiques*, Aix-en-Provence, PUAM (à paraître en 2025).
 - 28) « L'État numérique sera-t-il un État de droit ? De la gouvernance par les nombres à la gouvernance par l'intelligence artificielle », in Natasa DANELCIUC-COLODROVSKI, Aurélie DUFFY-MEUNIER, Laurence GAY, Xavier MAGNON, Caterina SEVERINO, Ariane VIDAL-NAQUET (dir.), *L'État de droit face aux crises. L'État de droit en crise*, Aix-en-Provence, PUAM (à paraître en 2025).

❖ COMMENTAIRES ET NOTES DE JURISPRUDENCE

- 29) « L'immigration "choisie", la Constitution et le Conseil constitutionnel. Commentaire de la décision n° 2006-539 DC du 20 juillet 2006, *Loi relative à l'immigration et à l'intégration* », *RFDC*, 2007, n° 71, pp. 565 à 580.
- 30) Décision n° 2006-543 DC du 30 novembre 2006, *Loi relative au secteur de l'énergie*, « Chronique France », *AIJC*, n° XXII-2006, 2007, pp. 762 à 799.
- 31) Décision n° 2006-544 DC du 14 décembre 2006, *Loi de financement de la sécurité sociale pour 2007*, « Chronique France », *AIJC*, n° XXII-2006, 2007, pp. 762 à 799.
- 32) « L'open data des décisions de justice se fera dans le respect de l'État de droit : Doctrine.fr devant le Conseil d'État. Note sous l'arrêt du 5 mai 2021 », *AJDA*, n° 29, 6 septembre 2021, pp. 1696 à 1701.

- 33) « La suprématie constitutionnelle selon le juge constitutionnel : maigre avancée pour banale déception. Commentaire de la décision 2021-940 QPC du 15 octobre 2021 *Société Air France* », *RFDC*, 2022, n° 131, pp. 718 à 728.
- 34) « La délicate acculturation déontologique des anciens ministres. Commentaire de l'arrêt *Cédric O* du 20 juin 2023 du Conseil d'État » (en cours de rédaction).

❖ CHRONIQUES

- 35) « Les décisions de mobilités de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique en matière de contrôle des mobilités public-privé. Chronique 2022 », *AJFP*, n° 10 du 24 octobre 2023, pp. 490 à 496.
- 36) « Chronique des décisions de mobilité des responsables publics adoptées par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique pour l'année 2022 », *Revue générale du droit*, 2023, 11 p.
- 37) « Les décisions de mobilités de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique en matière de contrôle des mobilités public-privé. Chronique 2023 », *AJFP*, n° 11 du 20 novembre 2024, pp. 563 à 567.
- 38) « Chronique des décisions de mobilité des responsables publics adoptées par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique pour l'année 2023 », *Revue générale du droit*, (à paraître en 2025).

COMMUNICATIONS ORALES

- 1) « Le principe d'identification des normes en droit constitutionnel », *Journée d'étude de l'école doctorale de l'Université Paul Cézanne*, Aix-en-Provence, le 6 juin 2006.
- 2) « L'encadrement constitutionnel des concours financiers de l'État vers les collectivités : quelle effectivité de l'autonomie locale ? », *VII^e Congrès français de droit constitutionnel*, Atelier 4 : « Constitution et territoires », Paris, le 26 septembre 2008.
- 3) « La légitimité et la légitimation de la transition constitutionnelle par le processus électoral », *Transitions constitutionnelles et constitutions "transitionnelles" : quelles solutions pour une meilleure gestion des fins de conflit ?*, Aix-en-Provence, le 29 juin 2012.
- 4) « Révision de la Constitution et identité étatique », *intervention au sein du Master 2 recherche droit public « Droit public approfondi »*, Aix-en-Provence, le 1^{er} mars 2013.
- 5) « Le pouvoir constituant international », *Internationalisation du droit constitutionnel et constitutionnalisation du droit international. Réflexions sur quelques interactions entre droit constitutionnel et droit international*, Aix-en-Provence, le 24 juin 2013.
- 6) « L'unité formelle de la production constitutionnelle. Retour sur un (faux) paradoxe de la théorie constitutionnelle », *IX^e Congrès français de droit constitutionnel*, Atelier E : « Constitution, histoire et théorie du droit », Lyon, le 27 juin 2014.

- 7) « Le pouvoir financier du Parlement et le Conseil constitutionnel », *Le pouvoir financier du Parlement*, colloque organisé par l'UMR 7318 et le Projet SHS 1 sur le paquet fiscal et la Constitution, Aix-en-Provence, le 1^{er} avril 2016.
- 8) « Constitution, dette et souveraineté », *Dettes, équilibres et Constitutions en Europe*, colloque organisé par l'UMR 7318 et le Projet SHS 1 sur le paquet fiscal et la Constitution, Aix-en-Provence, le 8 octobre 2016.
- 9) « L'open data des décisions de justice dans l'environnement des *Legaltech* », 3^{ème} Université d'été de l'Institut Louis Favoreu, *Justice prédictive*, Aix-en-Provence, le 12 juillet 2019.
- 10) « Legal framework on AI: merits of different types of legal instruments according to the principles to protect or to promote », *Hackathon du groupe de soutien du Comité ad hoc sur l'intelligence artificielle*, Strasbourg, le 22 janvier 2020.
- 11) « Le système européen de protection des droits de l'homme », *intervention au sein du programme de renforcement des capacités de la Présidence du Ministère Public marocain dans le domaine des droits de l'Homme*, le 26 janvier 2021.
- 12) « L'utilisation des techniques d'exécution des arrêts de la Cour EDH par les juges nationaux », *Les juges nationaux et la Convention européenne des droits de l'homme : analyse des rapports à travers les expériences russe et française*, Aix-en-Provence, le 23 avril 2021.
- 13) « Le Rechtsstaat », *intervention au sein de l'équipe de recherche de l'axe 3 « Démocratie, État de droit et Droits fondamentaux » de l'UMR 7318 Droits International, Comparé et Européen*, Aix-en-Provence, le 29 avril 2021.
- 14) « La régulation internationale de l'intelligence artificielle », *Table ronde organisée dans le cadre du séminaire « Enjeux internationaux de la gouvernance de l'intelligence artificielle »*, École supérieure d'études internationales de l'Université Laval, Québec, le 14 mars 2022.
- 15) « Approches juridiques et éthiques de l'utilisation de l'IA en neurologie », *Journées de Neurologie de Langue Française*, Atelier : « Intelligence artificielle en neurologie », Strasbourg, le 12 avril 2022.
- 16) « The regulation of artificial intelligence by the European organizations and the emergence of new fundamental rights in the digital domain », *Rights and democracy: the multilevel protection of fundamental rights and the role of constitutional and European courts*, CIVIS Summer School, Rome, le 17 juin 2022.
- 17) Discutant des communications de l'atelier n°1 : « Les relations civilo-militaires dans les différents régimes politiques », *Démocraties et Relations Civilo-Militaires*, Journées d'études en collaboration entre le GERJC-ILF et l'IRSEM, Aix-en-Provence, 29 septembre 2022.
- 18) « Pour une réflexion critique de la régulation éthique et juridique de l'IA », *Séminaire Critique de l'Intelligence Artificielle*, Centre Borelli, Université Paris-Saclay, 11 octobre 2022.
- 19) « La garantie des droits fondamentaux face à l'usage de l'intelligence artificielle », *Les dimensions juridiques de l'intelligence artificielle*, Journée de conférences de l'AFDIT et du LIDEMS, Aix-en-Provence, 9 décembre 2022.

- 20) « Facial recognition and protection of fundamental rights », *Rights and democracy: the multilevel protection of fundamental rights and the role of constitutional and European courts*, CIVIS Blended Intensive Programmes, 16 mars 2023.
- 21) « The right to a remedy against an automated decision », *Rights and democracy: the multilevel protection of fundamental rights and the role of constitutional and European courts*, CIVIS Blended Intensive Programmes, 30 mars 2023.
- 22) « Constitutional issues of AI regulation », *Rights and democracy: the multilevel protection of fundamental rights and the role of constitutional and European courts*, CIVIS Summer School, Rome, 15 juin 2023.
- 23) « La privatisation de la régulation du droit de l'intelligence artificielle : concurrence, complémentarité ou autonomie ? », *La privatisation du droit au prisme du droit comparé*, Colloque international organisé par la FIDC, Strasbourg, 28 et 29 juin 2023.
- 24) « L'État de droit numérique. De la gouvernance par les nombres à la gouvernance par l'intelligence artificielle », *L'État de droit face aux crises. L'État de droit en crise*, Aix-en-Provence, 7 et 8 décembre 2023.
- 25) « Les enjeux de la régulation juridique de l'IA : de la garantie des droits à la protection de la démocratie », *intervention au sein de la 3^e année de formation d'ingénieur civil des mines*, Nancy, 7 février 2024.
- 26) « Les normes internationales non-conventionnelles devant le Conseil constitutionnel : normes de constitutionnalité ou catégorie *sui generis* ? », *La Cour de justice de l'Union européenne, le Conseil constitutionnel et les juridictions administratives face aux normes internationales : 50 ans d'expériences croisées*, Nice, 8 mars 2024.
- 27) « Artificial intelligence and the protection of fundamental rights », *Rights and democracy: the multilevel protection of fundamental rights and the role of constitutional and European courts*, CIVIS Blended Intensive Programmes, 23 avril 2024.
- 28) « Facial recognition and protection of fundamental rights », *Rights and democracy: the multilevel protection of fundamental rights and the role of constitutional and European courts*, CIVIS Blended Intensive Programmes, 30 avril 2024.
- 29) « Intelligence artificielle et droits de l'homme : la régulation par le Conseil de l'Europe », *Intelligence artificielle et droits de l'Homme. Opportunités et défis*, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Ibn Tofail, Rabat, 13 mai 2024.
- 30) Discutant lors de la présentation de l'ouvrage « Le totalitarisme informatique » par le Professeur Christopher Pollemann, *Entretiens de l'IRENEE*, Nancy, 7 novembre 2024.
- 31) « La démocratie numérique. Présentation de quelques enjeux spécifiques », *Les formes de démocratie au sein des organisations publiques et privées*, 3^{ème} séminaire du pôle SJPEG - Université de Lorraine, Nancy, 4 décembre 2024.
- 32) « Le contrôle des mobilités des agents publics par la HATVP », *Réunion du réseau des référents déontologues ministériels*, DGAFP, Paris, 5 décembre 2024.

ACTIVITÉS COLLECTIVES

- Participation à l'élaboration de l'ouvrage : **Conseil constitutionnel. Cinquante ans de jurisprudence. Tables d'analyses 1959-2008**, 3 vol., Paris, Dalloz, 2009. Rédacteur du titre 7 « Droit international et droit européen » (en collaboration avec M. le Professeur Xavier MAGNON), du titre 6 « Finances publiques » (en collaboration avec Alexandre MANGIAVILLANO) et, au sein du titre 1^{er} « Normes constitutionnelles », de la partie 1.1 « Généralités ».
- Participation au comité scientifique d'organisation du colloque de l'Association française de droit constitutionnel **Internationalisation du droit constitutionnel et constitutionnalisation du droit international : réflexions sur quelques interactions entre droit constitutionnel et droit international**, tenu à Aix-en-Provence le 24 juin 2013.
- Membre du groupe européen de recherche : **Du paquet fiscal à la Constitution : élaboration d'un statut normatif de la règle d'équilibre budgétaire**. Projet blanc SHS 1 Sociétés, espaces, organisations et marchés (2014-2016). Programme de recherche ANR (ANR-13-ISH1-0001) sous la responsabilité de M. le Professeur Éric OLIVA (responsable France) et de Mme le Professeur Élena TANASESCU (responsable Roumanie) ; <https://anr.fr/Project-ANR-13-ISH1-0001>.
- Coorganisateur avec MM. les Professeurs Jean-François KERLEO et Xavier MAGNON de la 3^{ème} Université d'été de l'Institut Louis Favoreu intitulée la **Justice prédictive**, Aix-en-Provence, du 9 au 12 juillet 2019 (actes parus *in AIJC*, n° XXXV-2019, 2020).
- Membre de l'axe 3 **Démocratie, État de droit et Droits fondamentaux** de l'UMR 7318, Droits International, Comparé et Européen (depuis 2021).
- Membre du projet CIVIS, sous la responsabilité de Mme le Professeur Maria Grazia RODOMONTE (Sapienza - Università di Roma), intitulé **Rights and democracy: the multilevel protection of fundamental rights and the role of constitutional and European Courts** (2021-2023) ; <https://civis.eu/en/civis-courses/rights-and-democracy-the-multilevel-protection-of-fundamental-rights-and-the-role-of-constitutional-and-european-courts>.
- Coorganisateur avec Mme Audrey BACHERT d'une journée d'étude intitulée : **La régulation internationale de l'intelligence artificielle. Enjeux et perspectives**, Metz, le 25 novembre 2022.
- Coorganisateur avec M. Jérôme Germain d'une journée d'étude intitulée : **État des lieux franco-allemands d'une jurisprudence exceptionnelle : la décision du 15 novembre 2023 du Tribunal constitutionnel allemand sur le frein à l'endettement**, Metz, le 14 novembre 2025.

RESPONSABILITÉS ACADÉMIQUES

- Responsable de la **Licence 3 Administration Économique et Sociale**, faculté de droit, économie et administration de Metz (depuis 2024).

- Responsable de la **Licence 2 Droit**, faculté de droit, économie et administration de Metz (depuis 2024).
- Co-animateur de **l'axe 2 de recherches de l'IRENEE** portant sur les mutations des organisations et des institutions (depuis 2024).
- Membre du **Comité de lecture** de la revue *Civitas Europa* (depuis 2024).

ENCADREMENT ET EVALUATION

❖ DIRECTION DE MEMOIRES DE RECHERCHE*

- **2022** : Les limites du droit à l'oubli ; L'abus de droit dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme ; L'influence de Carl Schmitt sur la V^e République.
- **2023** : La protection de la dignité de la personne humaine dans l'IA appliquée à la médecine ; La dignité et le juge français : le respect des conditions de détention des personnes privées de liberté ; Les groupes d'intérêts sont-ils un élément néfaste de la vie démocratique ? Le système de crédit social est-il compatible avec un régime démocratique libéral ?
- **2024** : La mise en œuvre de la Déclaration de 2021 de l'OCDE sur l'imposition des sociétés ; La souveraineté à l'épreuve de TikTok : réflexion sur la stratégie de lutte cognitive chinoise ; La reconnaissance faciale dans l'espace public face à la préservation des droits fondamentaux ; L'appréhension par le droit des pratiques et discours transhumanistes

❖ DIRECTION DE THESE

- Van Tho VU, *L'influence des pensées traditionnelles sur les cultures constitutionnelles : une comparaison entre la France, les États-Unis et le Vietnam*. Université de Lorraine (depuis septembre 2024).

❖ JURY DE THESE

- Nolwen LE GUENNEC, *Machine Learning et véhicule autonome : le défi d'une gouvernance des données personnelles automobiles. Analyse de problématiques juridiques et informatiques au regard du droit européen, français et allemand comparés*. Universités de Potsdam et de Nanterre, 20 décembre 2023 (rapporteur).

* Il s'agit d'une sélection de mémoires récemment rédigés sous ma direction.

❖ DIVERS

- Membre de l'équipe d'évaluation du prix de thèse de l'UMR DICE 7318 (2023 ; 2024).
- Coach de l'équipe « Tech Watcher » du Master droit de l'intelligence artificielle de l'Institut catholique de Paris lors de la *Digital law moot court competition* pour 2023 (prix spécial du jury).
- Participation au « Forum des jeunes doctorants » puis à « La matinale » du GERJC-ILF (2018-2023).

ACTIVITÉS D'EXPERTISE

- **Expert** auprès du Conseil de l'Europe :
 - mission auprès de la Commission Européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) dans le cadre d'un projet de coopération avec le Royaume du Maroc : « Amélioration du fonctionnement de la justice au Maroc sur la base des outils développés par la CEPEJ ». Participation au « Programme de renforcement des capacités de la Présidence du Ministère Public dans le domaine des droits de l'Homme », communication de deux heures sur « Le système européen de protection des droits de l'homme », janvier 2021.
 - mission auprès du secrétariat du Comité *ad hoc* sur l'intelligence artificielle (CAHAI). Rédaction d'un rapport : *Note à destination du secrétariat du CAHAI relative à la faisabilité d'une régulation de l'intelligence artificielle permettant la garantie des valeurs du Conseil de l'Europe*, mars 2020, 44 p.
- **Expert** auprès de la *European Science Foundation*, membre du *ESF College of Expert Reviewers* (depuis juillet 2020).
- **Rapporteur** auprès de la Commission de déontologie de la fonction publique (décembre 2018 – mars 2020).
- **Examineur spécialisé adjoint** au jury du concours de recrutement de magistrats, sessions 2017, 2018 et 2021 (épreuve de droit public).

DIVERS

- Sous-admissibilité au **premier concours national d'agrégation de droit public** (2014 et 2016).
- Stage auprès du **service juridique du Conseil constitutionnel**, de novembre 2006 à février 2007.
- Stage auprès de **l'association CATRED** (Collectif d'Aide aux Accidentés du Travail, Retraités, Handicapés, pour l'Égalité des Droits), d'octobre 2001 à juin 2002.
- **Langues** : anglais (lu, écrit, parlé), allemand (lu), bulgare (notions).

- Membre de l'**Association française de droit constitutionnel** (AFDC), de la **Société française pour la philosophie et la théorie juridiques** (SFPJ) et de la **Société française de finances publiques** (SFFP).
- Compte-rendu des discussions et débats de la XXII^e Table Ronde internationale des 8 et 9 septembre 2006 sur le thème **Autonomie régionale, autonomie locale et Constitution** ainsi que du XVIII^e Cours international de justice constitutionnelle sur le thème **La répartition des compétences normatives entre le Parlement et le Gouvernement** (en collaboration avec Alexandra LETURCQ et Alexis LE QUINIO), *AIJC*, 2006, pp. 459 à 524 et pp. 525 à 596.
- Participation en tant que doctorant à de nombreux travaux collectifs dans le cadre du GERJC (index, sommaire et relecture de la *RFDC*, index de l'*AIJC*, etc.). Aide à la mise à jour des ouvrages *Les grandes décisions du Conseil constitutionnel* (14^e édition), *Droit Constitutionnel* (9^e et 10^e édition) et *Droit des libertés fondamentales* (4^e, 5^e et 6^e édition), Paris, Dalloz.